Les Plumes

Journal mensuel de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
Novembre 2021

COURSES SUR NEIGE CENTRE-DU-QUÉBEC

Samedi 5 février 2022

Parc Armand-Péloquin

Un évènement à ne pas manquer!

Prochaine assemblée conseil municipal
le 13 décembre 2021, à 20 h
à l'édifice municipal

MICHEL AUCOIN
Maire

- Régie d'aqueduc - Sainte-Victoire en Fête

RÉJEAN CHAMPAGNE, conseiller

- environnement
- urbanisme
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Voirie

MARTIN COURNOYER, conseiller

- urbanisme - Voirie
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- MRC (substitut) - Loisirs
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF

CATHERINE FAUCHER, conseillère

- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) (représentante MRC)
- Comité régional de développement social (CRDS)
- Loisirs
- Politique culturelle régionale
- Sainte-Victoire en Fête

MICHEL ROY, conseiller

- bibliothèque - Ressources humaines
- Régie d'aqueduc - Voirie
- Loisirs - Sainte-Victoire en Fête

FRANÇOIS COURNOYER, conseiller

- environnement
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service Incendie
- Ruralité

PASCALE POULIN, conseillère

- bibliothèque (substitut) - Ressources humaines
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA)
- Loisirs
- Sainte-Victoire en Fête

Directrice générale, secrétaire-trésorière
STEPHANIE DUMONT
POSTE 232
sdumont@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente de bureau
MÉLISSA PELLETIER
POSTE 224
mpelletier@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente à l'administration
NATHALIE GIRARD
POSTE 221
ngirard@saintevictoiredesorel.qc.ca

Technicienne en loisir
BIANKA PROVENÇAL
POSTE 228
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur municipal
DANIEL COUTU
POSTE 231
dcoutu@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur en bâtiment
XAVIER RAJOTTE
POSTE 223
xrajotte@saintevictoiredesorel.qc.ca

MOT DU MAIRE

ÉDITION 36-11

REMERCIEMENTS

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier le personnel électoral, qui a contribué à la réalisation du vote par anticipation et au scrutin du 7 novembre 2021. Leur travail et leur dévouement ont fait de ces journées une réussite et ont permis aux citoyens d'exercer leur devoir démocratique dans un environnement professionnel et dans le respect des normes sanitaires.

GUIGNOLÉE

Comme vous le savez sans doute il n'y aura pas de guignolée cette année à cause de la Covid-19.

Par contre, vous pouvez poster un chèque à l'adresse est la suivante :

517, rang Sud, Sainte-Victoire-de-Sorel, Qc J0G 1T0 ou aller porter l'argent directement à la Municipalité. Sur le chèque vous devez inscrire Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel (Guignolée)

Je vous invite à donner généreusement afin de créer du bonheur pour les gens dans le besoin.

FERMETURE DES BUREAUX, PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez noter que les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés pour la période des fêtes du 24 décembre 2021 au 9 janvier 2022. Les employés seront de retour le 10 janvier 2022 aux heures habituelles.

Michel Aucoin, Maire

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 22 novembre 2021, le conseil municipal a adopté le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022.

Toutes ces assemblées seront tenues à l'édifice municipal au 510, rang Sud, Sainte-Victoire-de-Sorel, lesquelles débuteront à 20h00 :

Janvier :	lundi le 17 janvier
Février :	lundi le 7 février
Mars :	lundi le 7 mars
Avril :	lundi le 4 avril
Mai :	lundi le 2 mai
Juin :	lundi le 6 juin
Juillet :	lundi le 4 juillet
Août :	lundi le 15 août
Septembre :	lundi le 12 septembre
Octobre :	lundi le 3 octobre
Novembre :	lundi le 7 novembre
Décembre :	lundi le 5 décembre

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 24 novembre 2021.

STÉPHANIE DUMONT

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL
2022, 2023 et 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 22 novembre 2021, Mme la conseillère Pascale Poulin a donné avis de motion que lors d'une assemblée extraordinaire qui sera tenue le 13 décembre 2021 à 19h00 à l'édifice municipal (510 rang Sud), elle présentera le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel pour les années 2022, 2023 et 2024.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 24 novembre 2021.

STÉPHANIE DUMONT

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE POUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 22 novembre 2021, Mme la conseillère Pascale Poulin a donné avis de motion que lors d'une assemblée extraordinaire qui sera tenue le 13 décembre 2021 à 19h00 à l'édifice municipal (510 rang Sud), elle présentera un règlement pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022 de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 24 novembre 2021.

STÉPHANIE DUMONT

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

Avis public d'entrée en vigueur du règlement # 395-21 modifiant le règlement de zonage # 290-06

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, que le règlement intitulé « règlement # 395-21 modifiant le règlement de zonage # 290-06 » a reçu les approbations suivantes :

Avis de motion : 9 août 2021
Adoption du premier projet de règlement : 9 août 2021
Assemblée publique de consultation : 13 septembre 2021
Adoption du second projet de règlement : 13 septembre 2021
Adoption du règlement : 4 octobre 2021
Délivrance du certificat de conformité numéro 2021-1102-SteV-41-RZM de la MRC de Pierre-De Saurel : 14 octobre 2021

Ce règlement a pour objet de modifier le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage # 290-06, de manière à agrandir la zone agricole A-2 à même la zone de maisons mobiles Rm-1.

Ce règlement est déposé au bureau municipal situé au 517, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi, de 8h00 à 16h30.

Ce règlement est entré en vigueur le 14 octobre 2021.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 21 octobre 2021.

STÉPHANIE DUMONT

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Province de Québec

District de Richelieu

Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal, le lundi 22 novembre 2021, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mmes Catherine Faucher et Pascale Poulin, MM. Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin.

Ordre du jour :

1- Moment de réflexion

2- doption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021

4- Comptes

5- Avis de motion, Assemblée extraordinaire pour les prévisions budgétaires 2022 et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

6- CPTAQ, demande d'autorisation pour aliénation/lotissement et utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 096 315 et 5 096 317

7- CPTAQ, demande d'autorisation pour aliénation/lotissement et utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 4 130 133 et 6 294 569

8- Avis de motion - Projet de règlement 397-21 portant sur financement des travaux d'entretien de cours d'eau effectués par la MRC de Pierre-De Saurel sur la Décharge des Terres Noires (amont et aval), la Deuxième rivière du Pot au Beurre (branches 1 et 3), la Troisième rivière du Pot au Beurre (branche 6), le Ruisseau des Prairies et la Rivière Bellevue (branche 1)

9- Avis de motion – Projet de règlement 398-21 concernant la politique de reconnaissance pour les employés et les élus municipaux

10- Dépôt des intérêts pécuniaires des élus

11- Budget OMH 2021 révisé

12- Déneigement des bornes-fontaines, hiver 2021-2022

13- Bibliothèque Nicole Martel, représentant désigné

14- Formation des comités 2022

15- Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022

16- Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes

17- Dons pour la période des Fête

18- Embauche, surveillants de chalets

19- Contribution, activité Maison de jeunes

20- MRC de Pierre-De Saurel, Priorités d'actions de la Sûreté du Québec

21- Voirie, achat d'un camion six roues

22- Appui à la Municipalité de Saint-Robert, Demande à la MRC pour que la Ville de Sorel-Tracy réintègre la politique culturelle

23- Lumières de Noël

24- Remerciement des employés, temps des Fêtes

25- Correspondance

26- Varia

27- Période de questions (20 minutes)

28- Levée de l'assemblée

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3- Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'accepter le procès-verbal du 4 octobre 2021 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4- Comptes

La secrétaire-trésorière dépose le bilan des activités financières, et atteste que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

LISTE DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 4 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE 2021

	Budget 2021	**Période**	**Cumulatif**
Administration générale	724 438 $	106 947.73 $	614 841.19 $
Sécurité publique	615 245 $	35 723.70 $	564 478.90 $
Enlèvement de la neige	169 600 $	- $	107 456.27 $
Voirie et réseau routier	294 030 $	68 234.35 $	311 362.49 $
Hygiène du milieu	918 562 $	28 908.88 $	568 317.08 $
Urbanisme, développement & logement	135 400 $	218.00 $	99 369.56 $
Loisirs & culture	273 395 $	18 318.23 $	216 149.04 $
Immobilisation			
Loisirs	58 500 $	- $	24 525.72 $
Voirie	243 500 $	- $	36 009.34 $
Administration	- $	- $	- $
Total	**3 432 670 $**	**258 350.89 $**	**2 542 509.59 $**

La secrétaire-trésorière dépose également le bilan des dépenses pour la tenue des élections du 7 novembre 2021, qui s'élèvent à un total de 26 006.05 $ taxes incluses, dont un montant de 2 156.43 $ sera utilisé dans l'enveloppe d'aide financière dans le cadre de la pandémie à la COVID-19.

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

D'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Permis :

2021-107 : Alani Bélanger – Rénovation résidentielle

2021-108 : Pascal Dumas – Piscine

2021-109 : Pascal Dumas – Installation septique

2021-110 : Richard Goyette – Installation septique

2021-111 : Raymond Daunais – Construction accessoire (patio/terrasse)

2021-112 : Dany Diamond – Rénovation résidentielle

2021-113 : Nicolas Bouchard – Construction agricole (remise à machinerie agricole)

2021-114 : Jonathan Paris – Rénovation résidentielle

2021-115 : BJR Construction inc. – Construction résidentielle

2021-116 : BJR Construction inc. – Construction résidentielle

2021-117 : Martin Lamothe – Rénovation résidentielle

2021-118 : Gilles Chapdelaine – Déplacement, chalet

2021-119 : Lucie Jean – Rénovation résidentielle

5- Avis de motion, Assemblée extraordinaire pour les prévisions budgétaires 2022 et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Mme la conseillère Pascale Poulin donne avis de motion que lors d'une assemblée extraordinaire qui sera tenue le 13 décembre 2021 à 19h00 à l'édifice municipal (510 rang Sud), elle présentera un règlement pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

6- CPTAQ, demande d'autorisation pour aliénation/lotissement et utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 096 315 et 5 096 317

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE le conseil municipal recommande l'acceptation de la demande de Monsieur Martin Ouellet, représentant de l'entreprise Drummond Mobile Québec Inc., auprès de la CPTAQ, pour l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 096 315 et 5 096 317, sur une superficie totale de 3 714,2 m².

Le conseil croit bon d'appuyer cette demande étant donné :

QUE la présente demande vise à permettre l'ajout de deux habitations unifamiliales sur les lots visés par la demande;

QUE la CPTAQ a déjà autorisé en 1980 l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des deux lots visés par la demande, soit pour l'installation de maisons mobiles;

QUE la présente demande vise donc de permettre la construction d'habitations unifamiliales isolées au lieu de maisons mobiles;

QUE le règlement de zonage municipal a été modifié pour permettre la construction d'habitations unifamiliales isolées sur les deux lots visés par la demande;

QUE le règlement de zonage municipal ne permet plus l'installation de maisons mobiles sur les deux lots visés par la demande;

QUE bien qu'il existe des espaces disponibles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel et hors de la zone agricole pour l'implantation d'habitations unifamiliales, les deux lots visés par la demande se trouvent à l'intérieur d'un alignement résidentiel non propice à l'agriculture;

QUE le projet résidentiel demandé n'aurait donc aucun impact négatif sur le milieu agricole;

QUE les deux lots visés par la demande sont desservis par le réseau d'aqueduc;

QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale.

Adopté à l'unanimité.

7- CPTAQ, demande d'autorisation pour aliénation/lotissement et utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 4 130 133 et 6 294 569

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le conseil municipal recommande l'acceptation de la demande de Monsieur Jonathan Guertin auprès de la CPTAQ, pour l'aliénation/lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 4 130 133 et 6 294 569, sur une superficie totale de 1 500 mètres carrés.

Le conseil croit bon d'appuyer cette demande étant donné :

QUE la présente demande vise à unifier le lot 4 130 133 et une partie du lot 6 294 569, de manière à créer un terrain de 1500 mètres carrés pour la construction d'une résidence;

QUE la présente demande vise également à permettre au demandeur de pouvoir vendre éventuellement l'emplacement résidentiel de 1500 mètres carrés séparément de la partie résiduelle du lot 6 294 569, qui est occupée par un boisé et une érablière;

QUE la CPTAQ a déjà autorisé, dans une décision rendue en 2005 au dossier 342590, l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 130 133 (anciennement une partie du lot 175) ainsi que l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 4 130 056 (anciennement une partie du lot 175);

QUE l'emplacement visé par la demande est enclavé entre deux emplacements résidentiels;

QUE la superficie du lot 4 130 133, qui est de seulement 1034,9 mètres carrés, n'est pas viable pour un projet agricole;

QUE le projet résidentiel demandé n'aurait aucun impact préjudiciable sur le milieu agricole;

QUE bien qu'il existe des espaces disponibles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel et hors de la zone agricole pour l'implantation d'une résidence, l'emplacement visé par la demande se trouve à l'intérieur d'un alignement résidentiel non propice à l'agriculture;

QUE l'emplacement visé par la demande est desservi par le réseau d'aqueduc;

QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale.

Adopté à l'unanimité.

8- Avis de motion – Projet de règlement 397-21 portant sur financement des travaux d'entretien de cours d'eau effectués par la MRC de Pierre-De Saurel sur la Décharge des Terres Noires (amont et aval), la Deuxième rivière du Pot au Beurre (branches 1 et 3), la Troisième rivière du Pot au Beurre (branche 6), le Ruisseau des Prairies et la Rivière Bellevue (branche 1)

M. le conseiller François Cournoyer donne avis de motion et dépose le projet de règlement 397-21 portant sur financement des travaux d'entretien de cours d'eau effectués par la MRC de Pierre-De Saurel sur la Décharge des Terres Noires (amont et aval), la Deuxième rivière du Pot au Beurre (branches 1 et 3), la Troisième rivière du Pot au Beurre (branche 6), le Ruisseau des Prairies et la Rivière Bellevue (branche 1).

Ce règlement sera adopté lors de la prochaine séance ordinaire du conseil, prévue le 13 décembre 2021.

PROJET DE RÈGLEMENT 397-21 PORTANT SUR FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU EFFECTUÉS PAR LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL SUR LA DÉCHARGE DES TERRES NOIRES (AMONT ET AVAL), LA DEUXIÈME RIVIÈRE DU POT AU BEURRE (BRANCHES 1 ET 3), LA TROISIÈME RIVIÈRE DU POT AU BEURRE (BRANCHE 6), LE RUISSEAU DES PRAIRIES ET LA RIVIÈRE BELLEVUE (BRANCHE 1)

ATTENDU que la MRC de Pierre-De Saurel a réalisé des travaux sur la Décharge des Terres Noires (amont et aval), la Deuxième rivière du Pot au Beurre (branches 1 et 3), la Troisième rivière Pot au Beurre (branche 6), le Ruisseau des Prairies et la rivière Bellevue (branche 1) et suivant les règlements 324-20 et 336-21, a imposé une quote-part à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel pour payer ces travaux;

ATTENDU que la municipalité peut se prévaloir des articles 244.1 et suivant de la Loi sur la fiscalité municipale pour financer cette quote-part au moyen d'une taxe sur les immeubles des personnes qui bénéficient de ces travaux;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à une séance tenue le 22 novembre 2021

Il est résolu que le règlement numéro 397-21 soit adopté et décrète ce qui suit :

Article 1

1.1 Facture numéro 606 de la MRC de Pierre-De-Saurel relative au dossier C1902 (Règlement #324-20), pour financer la partie finale de la quote-part des travaux afférents à la Décharge des Terres Noires – section amont, représentant un total de 41 592.56$, pour laquelle un montant de 37 499.73$ avait déjà été facturé (différence de 4 092.86$) : il est par le présent règlement imposé une taxe spéciale sur tous les immeubles (unités d'évaluation) imposables situés dans le secteur des travaux et énumérés à l'annexe A.

1.2 Facture numéro 607 de la MRC de Pierre-De-Saurel relative au dossier C1902 (Règlement #324-20), pour financer la partie finale de la quote-part des travaux afférents à la Décharge des Terres Noires – section aval, représentant un total de 20 010.88$, pour laquelle un montant de 19 844.99$ avait déjà été facturé (différence de 165.89$) : il est par le présent règlement imposé une taxe spéciale sur tous les immeubles (unités d'évaluation) imposables situés dans le secteur des travaux et énumérés à l'annexe B.

1.3 Facture numéro 618 de la MRC de Pierre-De-Saurel relative au dossier C2004 (Règlement #336-21), pour financer la partie finale de la quote-part des travaux afférents aux branches 1 et 3 de la Deuxième rivière du Pot-au-Beurre, représentant un total provisoire de 60 138.90 $: il est par le présent règlement imposé une taxe spéciale sur tous les immeubles (unités d'évaluation) imposables situés dans le secteur des travaux et énumérés à l'annexe C.

1.4 Facture numéro 622 de la MRC de Pierre-De-Saurel relative au dossier C2006 (Règlement #336-21), pour financer la partie de la quote-part des travaux afférents à la branche 6 de la Troisième rivière du Pot-au-Beurre, représentant un total provisoire de 89.77$: il est par le présent règlement imposé une taxe spéciale sur tous les immeubles (unités d'évaluation) imposables situés dans le secteur des travaux et énumérés à l'annexe D.

1.5 Facture numéro 623 de la MRC de Pierre-De-Saurel relative au dossier C2007 (Règlement #336-21), pour financer la partie de la quote-part des travaux afférents au Ruisseau des Prairies, représentant un total provisoire de 46 111.43$: il est par le présent règlement imposé une taxe spéciale sur tous les immeubles (unités d'évaluation) imposables situés dans le secteur des travaux et énumérés à l'annexe E.

1.6 Facture numéro 625 de la MRC de Pierre-De-Saurel relative au dossier C2009 (Règlement #336-21), pour financer la partie de la quote-part des travaux afférents à la branche 1 de la Rivière Bellevue, représentant un total provisoire de 20 762.69$: il est par le présent règlement imposé une taxe spéciale sur tous les immeubles (unités d'évaluation) imposables situés dans le secteur des travaux et énumérés à l'annexe F.

.

Article 2

2.1 Cette taxe, soustraction à faire de la partie de la quote-part attribuable aux immeubles non imposables, sera répartie en proportion du bassin versant, et indiquée en regard de chaque immeuble énuméré aux annexes.

2.2 Aux fins du présent règlement, les unités d'évaluation dont la superficie est inférieure à 5 000 mètres carrés sont considérées comme non imposables.

2.3 Dans le cas des immeubles non imposables, la quote-part attribuable à ces immeubles est à la charge de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité et est assumée par le fonds général.

Article 3

3.1. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

9- Avis de motion – Projet de règlement 398-21 concernant la politique de reconnaissance pour les employés et les élus municipaux

Mme la conseillère Pascale Poulin donne avis de motion et dépose le projet de règlement 398-21 concernant la politique de reconnaissance pour les employés et les élus municipaux.

Ce règlement sera adopté lors de la prochaine séance ordinaire du conseil, prévue le 13 décembre 2021.

RÈGLEMENT #398-21

CONCERNANT LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite se doter d'une politique encadrant les diverses mesures visant la reconnaissance de ses employés et élus municipaux;

CONSIDÉRANT QU'une telle politique viendrait à la fois établir des paramètres permettant d'agir de façon équitable et de simplifier la prise de décision lors d'événements touchant son personnel municipal;

CONSIDÉRANT QUE la présente politique permettra de stimuler le sentiment d'appartenance et de fierté envers la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel pour ses employés et des élus municipaux;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 22 novembre 2021;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller

Appuyé par : M. le conseiller

QUE le règlement **#**398-21 concernant la politique de reconnaissance des employés et des élus municipaux soit adopté, et qu'il soit statué et décrété comme suit :

1. Préambule :

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

2. Reconnaissance pour les années de services

La reconnaissance de l'engagement des employés auprès de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel se fait selon les conditions suivantes :

2.1. Pour 10 ans de services : Un cadeau d'une valeur de 100$
Une lettre de félicitations de la part du conseil municipal

2.2. Pour 15 ans de services : Un cadeau d'une valeur de 150$
Une lettre de félicitations de la part du conseil municipal

2.3. Pour 20 ans de services : Un cadeau d'une valeur de 200$
Une lettre de félicitations de la part du conseil municipal
Organisation d'un cocktail avec un léger goûter

2.4. Pour 25 ans de services : Un cadeau d'une valeur de 250$
Une lettre de félicitations de la part du conseil municipal
Organisation d'un cocktail avec un léger goûter

2.5. Pour 30 ans de services : Un cadeau d'une valeur de 300$
Une lettre de félicitations de la part du conseil municipal
Organisation d'un cocktail avec un léger goûter

2.6. Retraite d'un employé : Un cadeau commémoratif remis par le maire
Une lettre de félicitations de la part du conseil municipal
Organisation d'un cocktail avec un léger goûter
Un mot afin de souligner la retraite dans le journal Les Plumes

La municipalité s'engage à organiser les événements à l'endroit de son choix, et y seront invités les employés municipaux, les élus et les membres de la famille des personnes concernées.

3. Reconnaissance pour les « bons coups » des employés municipaux

Lorsqu'un employé s'illustre par une bonne pratique ou un service exceptionnel, le conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel peut souligner ce « bon coup » lors d'une séance publique du conseil. Cette mention sera inscrite au procès-verbal et l'employé recevra une lettre de félicitations de la part de la municipalité.

4. Marque de sensibilité

4.1. Lors d'une naissance ou d'une adoption :

Un arrangement floral d'une valeur de 75$ ou un certificat cadeau de même valeur.

4.2. Lors d'une hospitalisation de plus de 5 jours :

Un arrangement floral d'une valeur de 75$ ou un certificat cadeau de même valeur.

4.3. Lors d'un décès affectant un employé :

S'applique pour l'employé lui-même, son conjoint, son père, sa mère et ses enfants.

Envoie d'un arrangement floral d'une valeur de 75$ ou un don de valeur équivalente à un organisme de charité désigné par la famille du défunt.

4.4. Lors d'un décès affectant un élu en poste :

S'applique pour l'élu lui-même, son conjoint, son père, sa mère et ses enfants.

Envoie d'un arrangement floral d'une valeur de 75$ ou un don de valeur équivalente à un organisme de charité désigné par la famille du défunt.

4.5. Lors d'un décès affectant un ancien élu :

S'applique pour l'élu lui-même.

Envoie d'un arrangement floral d'une valeur de 75$ ou un don de valeur équivalente à un organisme de charité désigné par la famille du défunt.

N. B. La famille du défunt doit préalablement aviser par écrit la direction générale de l'identité du défunt, du lieu et du moment du service.

5. Remerciement des employés et des élus municipaux

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel peut, suite à l'adoption d'une résolution du conseil, organiser ponctuellement un événement visant à remercier les employés municipaux et les élus.

Cet événement se tient habituellement lors du temps des Fêtes.

6. Remerciement des bénévoles et organismes de la municipalité

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel peut, suite à l'adoption d'une résolution du conseil, organiser ponctuellement un événement visant à remercier les bénévoles et organismes de la municipalité.

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel peut également, suite à l'adoption d'une résolution du conseil, organiser un cocktail dinatoire afin de souligner l'apport exceptionnel d'une personne morale ou physique à la communauté.

7. Clauses générales

La direction générale est responsable de la présente politique.

Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

8. Entrée en vigueur du règlement :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

10- Dépôt des intérêts pécuniaires des élus

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'approuver le dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux, tel que transmis par la directrice générale sur le portail de communications électroniques du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

Adopté à l'unanimité.

11- Budget OMH 2021 révisé

Les membres du conseil prennent connaissance du document présentant le budget révisé de l'OMH de Pierre-De Saurel.

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'accepter le budget 2021 révisé de l'OMH de Pierre-De Saurel, pour l'immeuble situé à Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

12- Déneigement des bornes-fontaines, hiver 2021-2022

Les membres du conseil prennent connaissance des offres de services pour le déneigement des bornes-fontaines, pour l'hiver 2021-2022.

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

D'attribuer les contrats de déneigement des bornes-fontaines pour l'hiver 2021-2022 ainsi :

Secteur des Patriotes : Déneigement Ste-Victoire
61 bornes x 20$ = 1 220 $

Secteur des rangs Rhimbault et Nord: Ferme Daniel Bardier
71 bornes x 20$ = 1 420 $

Secteur des rangs Sud et Prescott: Déneigement MC Jack
67 bornes x 20$ = 1 340 $

Secteur village et Bellevue : Déneigement Pascal Ethier
56 bornes x 20$ = 1 120 $

Adopté à l'unanimité.

13- Bibliothèque Nicole Martel, représentant désigné

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel s'est engagée à désigner auprès du CRSBP Montérégie, pour et en son nom, une personne responsable des opérations de la bibliothèque, et une autre personne membre du conseil municipal à titre de Représentant désigné à l'Assemblée générale du CRSBP Montérégie;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

De nommer Mme Nicole Martel à titre de personne responsable des opérations de la bibliothèque;

De nommer M. le conseiller Michel Roy à titre de représentant désigné pour la bibliothèque Nicole Martel de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel. Mme la conseillère Pascale Poulin sera désignée comme substitut.

Adopté à l'unanimité

14- Formation des comités 2022

Voici la liste des comités qui seront effectifs à partir du 22 novembre 2021 :

Bibliothèque :
Michel Roy et Pascale Poulin (substitut)

Environnement :
François Cournoyer et Réjean Champagne

Urbanisme :

Martin Cournoyer, Réjean Champagne, Jean-Charles Ethier, Jean-Paul Larochelle, Marie-Linda St -Martin, Xavier Rajotte et Daniel Coutu

MRC : (Substitut)

Martin Cournoyer

Régie d'aqueduc :

Michel Aucoin et Michel Roy (substitut)

Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) : Catherine Faucher (représentante MRC), Sabrina Benlajreb, Linda Boudreault, Catherine Doyon, Céline Gariépy, Lorraine Turcotte, Claudine Vallée, Martin Cournoyer, Pascale Poulin et Bianka Provençal

Comité régional de développement social (CRDS) : Catherine Faucher (Bianka Provençal, substitut)

Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie :
Martin Cournoyer, François Cournoyer et Réjean Champagne

Loisirs

Martin Cournoyer, Pascale Poulin, Catherine Faucher et Michel Roy

Politique culturelle régionale

Catherine Faucher

Ressources humaines

Pascale Poulin et Michel Roy

Ruralité

Martin Cournoyer et François Cournoyer

Voirie

Réjean Champagne, Martin Cournoyer et Michel Roy

Minéraux Mart

Martin Cournoyer. Guylaine Arnold, Pierre-Paul Simard, Stéphanie Dumont, Mélissa Pelletier

Sainte-Victoire en Fête

Michel Roy, Pascale Poulin, Martin Cournoyer, Michel Aucoin, Catherine Faucher et Daniel Coutu

Maires suppléants :

Novembre 2021 à mai 2022 : Martin Cournoyer

Juin 2022 à novembre 2022 : Michel Roy

En l'absence du maire, les conseillers désignés au poste de maire suppléant sont autorisés à être signataire au compte bancaire de la municipalité à la Caisse Desjardins Entreprises Vallée du Richelieu-Yamaska.

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

QUE le conseil municipal accepte les comités ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

15- Calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 :

Janvier :	lundi le 17 janvier
Février :	lundi le 7 février
Mars :	lundi le 7 mars
Avril :	lundi le 4 avril
Mai :	lundi le 2 mai
Juin :	lundi le 6 juin
Juillet :	lundi le 4 juillet
Août :	lundi le 15 août
Septembre :	lundi le 12 septembre
Octobre :	lundi le 3 octobre
Novembre :	lundi le 7 novembre
Décembre :	lundi le 5 décembre

QUE toutes ces assemblées seront tenues à l'édifice municipal au 510, rang Sud, Sainte-Victoire -de-Sorel, lesquelles débuteront à 20h00.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

16- Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

QUE les bureaux municipaux seront fermés du 24 décembre 2021 au 9 janvier 2022 inclusivement. En ce qui concerne les jours non fériés, ceux-ci seront retenus à même les congés des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité.

17- Dons pour la période des Fêtes

CONSIDÉRANT QUE la pandémie continue de créer un frein aux différentes activités des organismes locaux, qui ont normalement cours lors de la période des Fêtes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a reçu une enveloppe budgétaire visant à mettre en place des mesures pour aider les organismes à surmonter les obstacles de la pandémie;

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

DE contribuer à la campagne 2021 de l'Arbre de joie, en offrant une aide financière visant à couvrir notamment les frais des cadeaux qui seront offerts aux enfants de la Municipalité de Sainte -Victoire-de-Sorel, pour un montant de 2 000 $;

DE participer à la campagne 2021 de la Guignolée, en offrant une aide financière visant à contribuer à l'achat de chèques-cadeaux d'épicerie qui seront offerts aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, pour un montant de 4 000 $.

Les membres du conseil municipal tiennent à souligner cette année encore l'implication de Mme Joanne Cournoyer dans la réalisation de la Guignolée, dans le contexte actuel particulièrement difficile.

Adopté à l'unanimité.

18- Embauche, surveillants de chalets

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'offre d'emploi parue dans le journal municipal « les Plumes », des entrevues pour la surveillance des patinoires et chalets ont été réalisées;

CONSIDÉRANT QUE deux postes restaient à combler afin de pallier aux plages horaires de surveillance des chalets;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

DE procéder à l'embauche de M. William Trépanier et Mme Alexia Mandeville, aux conditions prévues au contrat de travail en annexe de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

19- Contribution, activité Maison de jeunes

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

De contribuer à l'activité de dépouillement d'arbre de Noël de la Maison de jeunes

« Le Re-Pairs », visant l'achat de matériel servant à la poursuite de ses activités, pour un montant de 250$.

Adopté à l'unanimité.

20- MRC de Pierre-De Saurel, priorités d'action de la Sûreté du Québec

Les membres du conseil municipal communiquent au comité de sécurité publique, composé de représentants de la MRC de Pierre-De Saurel et de la Sûreté du Québec trois (3) priorités pour l'année 2022 :

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel soumette les trois (3) priorités suivantes :

Surveillance des infractions du code de la sécurité routière, en particulier les véhicules lourds et les limites de vitesse;

Surveillance spéciale des lieux publics, tels que l'école, l'église, les parcs, les pistes cyclables, le centre récréatif et la maison de jeunes, le skate parc, les patinoires et tout autre espace public;

Application des règlements municipaux concernant la sécurité, paix et bon ordre, les nuisances, les règles de stationnement et autres.

Adopté à l'unanimité.

21- Voirie, achat d'un camion six roues

CONSIDÉRANT QUE le camion six roues de la voirie est devenu désuet est présentement remisé puisqu'il ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal avait prévu au budget 2021 de remplacer ce véhicule;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'un camion six roues est essentiel pour les besoins du service de voirie municipale;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

DE procéder à l'achat d'un nouveau camion pour la voirie chez Fortier Ford & Occasion, modèle Ford F-350 2018, tel que décrit dans la fiche en annexe de la présente résolution, pour un montant de 64 995 $ plus taxes;

DE mandater l'inspecteur municipal afin de faire installer la boite actuelle du camion six roues sur le nouveau véhicule, pour un montant maximal de 10 000 $ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

22- Appui à la Municipalité de Saint-Robert, Demande à la MRC pour que la Ville de Sorel-Tracy réintègre la politique culturelle

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pierre-De Saurel a pour mandat la gestion de la politique culturelle;

CONSIDÉRANT QUE suite au retrait de la Ville de Sorel-Tracy, la ressource en charge de la politique culturelle a vu son horaire de travail diminuer à trois (3) jours semaine;

CONSIDÉRANT QUE la politique culturelle est un atout pour l'ensemble des municipalités ainsi que pour la Ville de Sorel-Tracy;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel appuie la Municipalité de Saint-Robert, et demande à la MRC de Pierre-De Saurel qu'elle invite la Ville de Sorel-Tracy à réintégrer la politique culturelle;

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel ajoute une demande à la MRC de Pierre-De Saurel afin qu'elle invite la Ville de Sorel-Tracy à réintégrer également le PDZA;

QUE la présente résolution soit acheminée à toutes les municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel.

Adopté à l'unanimité.

23- Lumières de Noël

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'autoriser la directrice générale à mandater une firme spécialisée en illumination afin de procéder à l'achat et à l'installation d'articles pour la décoration de l'arbre du bureau municipal, pour un montant maximal de 2 500$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

24- **Remerciement des employés, temps des Fêtes**

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel contribue au party de Noël des employés et des élus municipaux au Club de Golf Continental le 17 décembre 2021, pour un montant maximal de 52 $ par employé ou élu, taxes et frais de services en sus.

Adopté à l'unanimité.

25- Correspondance

Il est résolu unanimement que la correspondance suivante soit lue et prise en considération :

1) Fédération de l'UPA de la Montérégie, Demande de commandite – 9e Édition du Gala Agristars de la grande Montérégie
2) CPTAQ, dossiers 420950 et 422780 (Base de Plein Air Ville la Joie) – Avis de décision
3) CPTAQ, dossier 434347 – Accusé de réception
4) CPTAQ, dossier 434396 – Accusé de réception et demande de documents complémentaires
5) MRC de Pierre-De Saurel, Approbation d'un règlement de modification de zonage (règlement 395-21)
6) MRC de Pierre-De Saurel, avis public d'entrée en vigueur du règlement numéro 340-21 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel (Modification afin d'ajouter les dispositions relatives aux normes d'implantation des usages autorisés en zone agricole).
7) Groupe PleineTerre, Nettoyage de ponceau lors des travaux d'entretien de la Troisième rivière du Pot-au-Beurre, branche 10
8) Hydro-Québec, Avis de travaux de maitrise de la végétation – Entretien des emprises de lignes de transport
9) Groupe citoyen, Demande de nomination d'une personne membre du conseil au Comité de lutte et d'adaptation aux changements climatiques pour le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel
10) FQM, avis d'adhésion 2022
11) Municipalité de Saint-Robert, Résolution 8264-11-2021 Demande de la Municipalité de Sainte -Victoire-de-Sorel pour la collaboration entre les municipalités pour les événements locaux (accord)
12) Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, Résolution 08-11-2021 Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, Demande de collaboration entres les municipalités pour les événements locaux (accord)

26- Varia

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier le personnel électoral, qui a contribué à la réalisation du vote par anticipation et au scrutin du 7 novembre 2021. Leur travail et leur dévouement ont fait de ces journées une réussite et ont permis aux citoyens d'exercer leur devoir démocratique dans un environnement professionnel et dans le respect des normes sanitaires.

27- Période de questions

Une période de questions est tenue.

Les citoyens sont invités à poser des questions et émettre des commentaires.

28- Levée de l'assemblée

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy
Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.
Puis la séance est levée.

GUIGNOLÉE 2021

Comme vous le savez sans doute il n'y aura pas de guignolée cette année à cause de la Covid-19.

Par contre, vous pouvez poster un chèque ou aller porter l'argent directement à la Municipalité. Sur le chèque vous devez inscrire Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel (Guignolée). L'adresse est la suivante :

517, rang Sud, Sainte-Victoire-de-Sorel, Qc J0G 1T0

Avec l'argent recueilli, j'irai acheter des cartes cadeaux pour distribuer aux familles qui auront donné leurs noms au Centre d'Action Bévévole en téléphonant au 450-743-4310 entre le 2 novembre et le 10 décembre.

Pour l'arbre de joie (enfants âgés entre 0 et 12 ans) les inscriptions se feront de la même manière que l'année dernière.

Merci à l'avance de votre générosité!

Le théâtre magique de Noël
Spectacle familial

Samedi 11 décembre 2021

13h30 à 14h30

Gratuit pour les citoyens de Sainte-Victoire-de-Sorel

Centre récréatif Lemay-Tellier
(347 montée Sainte-Victoire)

Veuillez réserver vos billets gratuitement avant le 6 décembre 2021
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca
Ou par téléphone : 450-782-3111 poste 228
En mentionnant le nombre d'enfants et le nombre d'adultes qui participeront à l'activité.

Passeport vaccinal obligatoire pour les 13 ans et +

Présenté par la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

HORAIRE DES PATINOIRES

Lundi au jeudi	**17H30 à 20H30**
Vendredi	**17H30 à 21H30***
Samedi	**13H00 à 21H30***
Dimanche	**13H00 à 21H00**

**Les journées pédagogiques, les patinoires seront ouvertes selon l'horaire du samedi;*

**Du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022, elles seront ouvertes selon l'horaire du samedi;*

**Les vendredis 24 et 31 décembre 2021, les patinoires fermeront leurs portes à 17h00;*

**Les samedis 25 décembre 2021 et 1er janvier 2022, les patinoires seront fermées;*

Priorité au hockey: **Lundi (soir), jeudi (soir), dimanche (soir)**
Chalet Pierre-Arpin

Priorité au patin libre: **lundi (soir), jeudi (soir), dimanche (soir)**
Chalet Jean-Morin

Un surveillant sera présent en tout temps lors de l'ouverture des patinoires;

** Si aucun patineur n'est présent à 21h la patinoire sera fermée.*

Vous pouvez téléphoner aux chalets des patinoires pour connaître l'état de la glace. En cas de fermeture de celles-ci, un message sur notre page Facebook (Patinoires-Ste-Victoires) sera publié.

CHALET JEAN-MORIN 450-782-3112 ET CHALET PIERRE-ARPIN 450-782-3307.

Bianka Provençal, Technicienne en loisir
Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
Courriel : bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca
(450) 782-3111 poste 228

Bonjour à tous,

Club FADOQ
Ste-Victoire-de-Sorel
Richelieu-Yamaska

Bonne nouvelle à tous les amateurs de BINGO! Il est recommencé tous les mercredis à 13 h. Si vous avez envie de recommencer et d'avoir du plaisir, nous vous attendons en grand nombre.

Pour les amateurs de danse et de bonne musique, les après-midis de danse recommencent le 12 décembre à 13 h avec la musique d'Yvon Daunais. L'entrée est au coût de 10$. Vous pouvez apporter vos consommations. Le passeport vaccinal est obligatoire ainsi que le port du masque pour vos déplacements. Nous vous attendons en grand nombre.

Le conseil d'administration suit les recommandations de la Santé publique.

Denis Hébert

Président

Avis aux parents qui désirent inscrire leurs enfants aux sacrements

*** pardon et eucharistie 8 ans à 12 ans**

*** confirmation 11à 15 ans**

Vous avez jusqu'au 15 février 2022 pour vous inscrire.

Nous vous invitons à téléphoner au numéro suivant.

450-782-2127.

Merci l'équipe pastorale de l'Unité des Pèlerins

Merci pour votre générosité envers votre Fabrique

Chers paroissiens et paroissiennes

Le mois dernier, je soulignais l'importance du travail de nos bedeaux dans la conservation de notre église. Ceci ne s'est pas réalisé sans la participation tout aussi active des conseils de Fabrique au cours de toutes ces années.

Merci à tous ces marguillers anciens et actuels pour votre dévouement inestimable envers votre paroisse. Un gros merci à ces curés bâtisseurs et rassembleurs qui ont présidé certaines levées de fonds lors de réparations majeures à notre église. Merci beaucoup Benoît Côté et Gilles Bourassa pour celle de 2013 qui a permis la restauration de la toiture de l'église.

Je crois qu'il est inutile de vous rappeler que depuis mars 2020, ça aura été difficile pour tous, incluant notre Fabrique, mais, malgré ces temps difficiles on aura réussi à assurer la pérennité de notre église paroissiale, soit par les réparations de la maçonnerie, la peinture des fenêtres et le remplacement de certaines autres et la mise à point de notre système de chauffage à un coût très avantageux, grâce à la contribution de vous tous et de certaines aides extérieures. On compte d'ailleurs sur vous tous pour nous aider à maintenir notre église dans son état actuel de conservation.

Cette année après 10 mois d'opération, grâce à votre générosité, notre bilan est positif quoique moindre que les années d'avant pandémie, car l'assistance aux messes du dimanche est un peu réduite, soit par peur de la contagion, un manque de solidarité ou simple facilité.

Je voudrais par la présente remercier tous nos généreux donateurs, les membres du conseil d'administration, incluant notre préposée aux finances et nos secrétaires bénévoles, merci aussi à notre pasteur Éric, pour son support en ces temps difficiles et à notre sacristain Gilles qui a vu sa tâche s'accroître de façon appréciable par les normes de sécurité imposées par la pandémie. Un merci spécial à Lyne Auger pour son support inestimable.

Je vous informe que le 12 décembre prochain, nous aurons une réunion des paroissiens, afin d'élire deux marguillers en remplacement de MM. Marcel Parenteau et Normand Hélie qui ont complété un deuxième terme à cette fonction et ne sont donc pas rééligibles. Je sollicite nos jeunes paroissiens à se joindre à notre équipe tout en nous aidant à vitaliser notre gestion et possiblement assumer un jour la relève.

En fin d'année nous vous tiendrons informés de la situation financière de la Fabrique. Vos dons peuvent être adressés ainsi : Fabrique de Ste-Victoire, 519 Rang Sud, Ste-Victoire-de-Sorel, J0G 1T0. Le numéro de téléphone est le (450) 782-2127

Tout don à la Fabrique donne droit à un reçu pour fin d'impôt.

Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

56, rue Charlotte, bureau 320, Sorel-Tracy

4 SERVICES DE TRANSPORT POUR MIEUX VOUS SERVIR

GENS DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL, DÈS LE 12 JUILLET, DÉPLACEZ-VOUS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC ET MÊME VERS LONGUEUIL

GRÂCE AU TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL, DÉPLACEZ-VOUS VERS :

- Massueville
- Saint-Aimé
- Saint-David
- Sainte-Victoire-de-Sorel
- Saint-Gérard-Majella
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Saint-Roch-de-Richelieu
- Yamaska

Service offert de porte à porte.
Pour réserver un transport ou pour avoir de l'information : 450 746-7827

DÉPLACEZ-VOUS AUSSI VERS :

- Sainte-Anne-de-Sorel
- Saint-Joseph-de-Sorel
- Sorel-Tracy

Service offert de la porte vers un arrêt Taxibus et vice versa pour le retour.
Le service Taxibus dessert uniquement les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel et Sorel-Tracy. Lorsque votre destination se trouve dans ces municipalités, vous avez le choix parmi 363 arrêts.
Pour réserver un transport ou pour avoir de l'information : 450 743-3336 ou 1 833 703-3336

- Tarifs variant de 5,25 $ à 8,25 $ et de 3,50 $ à 6,50 $ (tarif réduit*)
- Accompagnement parental pour les enfants de 6 ans et moins et consentement parental requis pour les enfants de 6 à 12 ans

GRÂCE AU TRANSPORT ADAPTÉ, LES PERSONNES HANDICAPÉES OU LIMITÉES SUR LE PLAN DE LA MOBILITÉ PEUVENT SE DÉPLACER

- Formulaire d'admission requis
- Service offert de porte à porte avec une assistance physique du conducteur
- Nouveaux services hors territoire à venir dès l'automne 2021 (Saint-Hyacinthe et Longueuil)
- Tarifs variant de 4,75 $ à 7,25 $ et de 3,25 $ à 4,75 $ (tarif réduit*)
- **Pour réserver un transport ou pour avoir de l'information : 450 746-7827**

GRÂCE AU TRANSPORT INTERRÉGIONAL, DÉPLACEZ-VOUS VERS LONGUEUIL

- Nouveaux services à venir dans les prochaines semaines
- **Pour avoir de l'information : 450 743-4411**

CARTE DE MEMBRE OBLIGATOIRE

2 façons de se la procurer :

- Se présenter aux bureaux de la STC, au 56, rue Charlotte, bureau 320, à Sorel-Tracy
- Réserver un transport qui vous conduira aux bureaux de la STC
- **Pour avoir de l'information : 450 743-3336 ou 1 833 703-3336**

*Le tarif réduit est réservé aux étudiants et aux personnes de 65 ans et plus.

MRC de Pierre-De Saurel

DISPONIBLES DÈS LE 1ER DÉCEMBRE

ÉTIQUETTES

POUR BACS À DÉCHETS EXCÉDENTAIRES

Les étiquettes pour les bacs à déchets excédentaires sont disponibles auprès de votre municipalité au coût de 60 $ chacune. Elles sont valides pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Aucune limite ne s'applique pour les bacs de matières recyclables et compostables.

MRC DE Pierre-De Saurel
www.mrcpierredesaurel.com
450 743-2703

CHANGEMENT D'HORAIRE

ÉCOCENTRE

Du **2 décembre au 26 mars** inclusivement, l'écocentre sera ouvert du **jeudi au samedi**, de 9 h à 16 h.

Pour la période des fêtes, l'écocentre sera ouvert les 23 et 24 décembre, mais sera fermé le 25 décembre. De même, il sera ouvert les 30 et 31 décembre, mais sera fermé le 1er janvier.

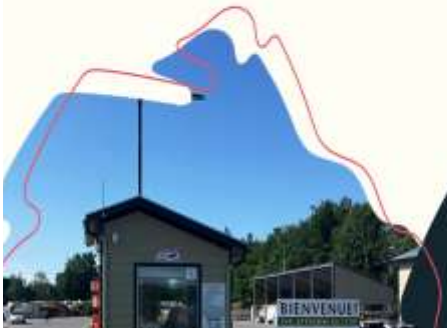

MRC DE Pierre-De Saurel

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE LA COLLECTE

BACS BRUNS

La collecte des bacs bruns s'effectuera une fois par mois de **décembre à mars 2022**.

L'unique collecte du mois de décembre est prévue soit dans la semaine du 20 soit dans celle du 27, dépendamment de votre municipalité ou de votre secteur. Référez-vous au calendrier de collecte distribué et disponible en ligne au missionreduction.com.

MRC DE Pierre-De Saurel

PROCHAINE COLLECTE EN AVRIL

ENCOMBRANTS

Il n'y aura pas de collecte d'encombrants pour les mois de **décembre**, **janvier**, **février** et **mars**.

Cependant, les gros objets **non réutilisables** pourront être apportés à l'écocentre, situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.

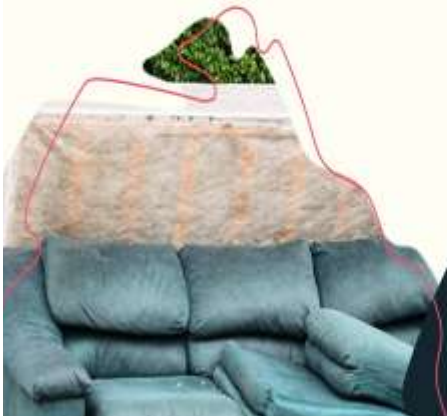

MRC DE Pierre-De Saurel

Bibliothèque Ste-Victoire

Nous vous invitons à fréquenter notre bibliothèque municipale située à l'arrière de l'église au village.

Vous y trouverez les dernières nouveautés de romans adultes que vous pourrez louer gratuitement.

Nous avons aussi des documentaires adultes et pour jeunes, des romans adultes et jeunes, des bandes dessinées adultes et jeunes, des jeunes albums pour les petits.

Nous avons aussi des périodiques comme Coup de pouce, Idées de ma maison, Chasse et Pêche, etc.

Nous avons aussi plusieurs périodiques de Ricardo.

Vous pouvez aussi faire en tout temps vos demandes de livres. Nous sommes affiliées au Réseau biblio de la Montérégie et sommes à l'écoute de vos demandes pour les achats de livres.

Port du masque obligatoire et désinfection des mains à l'entrée. Merci

Heures d'ouverture

Lundi 19h-20h

Mercredi: 13h-14h30

Jeudi : 19h-20h

Dimanche : 10h-11h30

Téléphone: (450) 782-3111 *230

www.mabibliotheque.ca

FACEBOOK

Aimez notre page facebook : bibliothequesaintevictoiredesorel et partagez.

Nicole Martel, responsable

MESSAGES DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Daniel Coutu 450-782-3111 #231

PROBLÈMES D'ÉGOUT OU D'AQUEDUC?

N'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux qui pourraient compromettre le réseau municipal. Votre inspecteur est la personne responsable pour ces infrastructures, et pourra vous informer en premier lieu des démarches nécessaires en cas de problème.

PERMIS DE BRÛLAGE

Avant de brûler des branches, vous devez vérifier les risques d'incendie en vigueur en consultant le site internet de la SOPFEU. www.sopfeu.qc.ca

Par la suite, vous devez faire la demande d'un permis à l'inspecteur municipal. Vous pouvez le faire en le contactant au 450-782-3111 poste 231.

Classe rencontre pré-maternelle de Sainte-Victoire

Inscriptions en tout temps!

Si tu as entre 3 ans, 4 ans ou 5 ans et que tu veux t'amuser, bricoler, échanger avec d'autres amis, alors demande à maman ou papa de me téléphoner.

Info: Claudette Bourassa,
responsable et animatrice
(450) 782-2617

Massothérapeute
Karine Lavallée

Tél: 450 782-3015
Cell: 450 561-4005

Sainte-Victoire de Sorel
568 Rg Bellevue
karinelavallee.masso@gmail.com

VOUS PENSEZ EFFECTUER DES TRAVAUX …

INFORMEZ-VOUS!

Il est de votre responsabilité de prendre contact avec l'inspecteur en bâtiment pour connaître la réglementation municipale en vigueur **avant** de faire préparer vos plans de construction. De cette manière, vous évitez d'éventuels frais dus à des corrections.

Informez-vous à M. Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment au

450-782-3111 poste 223, le lundi et mercredi pendant les heures d'ouverture du bureau, et le jeudi matin.

Fabrique de Sainte-Victoire

519, rang Sud: 450-782-2127

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi et Mercredi de 13 h à 15 h 30

Dimanche	***12 déc.***	***10h30***
Vendredi	***24 déc.***	***19h30***
Dimanche	***26 déc.***	***10h30***

Les consignes suivantes devront être respectées:

- *Lavage des mains obligatoire*
- *Port du masque*
- *Distanciation de 2 m*

LES ENTREPRISES

M.C JACK

Déneigement

450.808.0944

MICHAEL COURNOYER
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

STE-VICTOIRE DE SOREL J0G 1T0

L'ATELIER DE PEINTURE

Patrick Mathieu

Porte de maison et garage
Colonne Décorative
Persienne

450 422-0942

atelierpmathieu@gmail.com

GIMATECH

ÉLECTRIQUE INC.

JARDINS DU PETIT COTEAU

Jean Martel
Président

1289A, chemin des Patriotes, Sorel-Tracy (Québec) J3P 2N4
450 746-4554 - Cell.: 450 561-9742
courriel : jean.martel@jardinsdupetitcoteau.ca

PLOMBERIE 4000 INC

Jacques Bouchard *450-743-2579*
17 rue Chambly Ste-Victoire de Sorel, QC, J0G 1T0
Courriel : plomberie4000@videotron.ca

Résidentiel, commercial et industriel

CMMTQ

MAÇONNERIE Desrosiers inc.

- Brique
- Bloc
- Pierre

RBQ: 2646-1939-45

Résidentiel - Commercial - Industriel - Institutionnel

Tél.: (450) 742-6842

Fax sur demande

www.maconneriedesrosiers.com
maconneriedesrosiers@videotron.ca

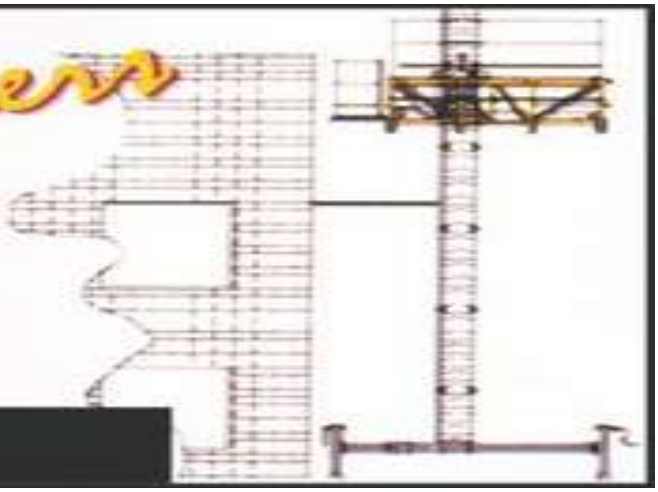

Services d'hébergement pour personnes retraitées

incluant hébergement à long terme, convalescence et répit-dépannage

Résidence du Carré Royal

- **Environnement sécuritaire**
- **Surveillance 24 heures**
- **Suivi de la prise de médicaments**
- **Soins de préposés**
- **Accès pour mobilité réduite**

BASE DE PLEIN AIR
VILLE LA JOIE
AU COEUR DE LA NATURE

Serge Lavoie
Directeur général
450 782-2145

150, rang Rhimbault, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
F. 450 782-2150 • www.villelajoie.com • info@villelajoie.com

Manon St-Pierre
30 ans expérience

546, Rang Prescott
Ste-Victoire-de-Sorel,
QC J0G 1T0

tel. 450 782-3684

MANON ST-PIERRE
COIFFURE

CHÂTEAU LANGELIER

MICHEL LANGELIER Directeur général

1000 chemin des Patriotes | Sorel-Tracy (Québec) J3P 2M2
T. : 450.855.3300 | C. : 450.880.0157
mlangelier@chateaulangelier.com

AAM

ACIER ARMATURE MONTÉRÉGIE

R.B.Q. : 8319-0835-36
www.optilog.com/acieram
acieram@videotron.ca

Claude Dufault, propriétaire

tél. : (450) 782-3993
fax. : (450) 782-3994
cell. : (450) 517-3091
525 rang Nord,
Sainte-Victoire de Sorel (Qc)
J0G 1T0

Fournitures, pliage, pose

div. 9153-4933 Québec inc.

PHILÊMON COURCHESNE INDUSTRIES INC.

DÉCOUPE LASER

Ventilation - Métal en feuille - Pliage CNC
Roulage - Assemblage - Soudage

3205, rue Iberville, Sorel-Tracy (Qc) J3R 5K1
Téléphone : (450) 743-0057 Fax : (450) 743-6438
info@philemoncourchesne.com

CMMTQ

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ

DELISLE-DELISLE, AVOCAT

Me Conrad Delisle

1950, boul. René-Gauthier, suite 203

Varennes (Qc) J3X 1P5

Tél. : 514-891-3659

conrad@delisleetdelisle.com

Daniel GAUTHIER TRANSMISSION

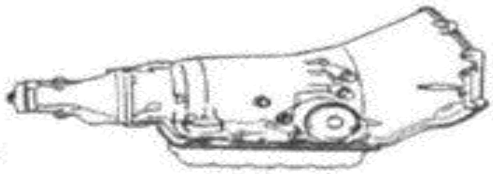

Réparation transmission
Automatique et manuelle de tous genres
568, rang Prescott (chemin Ste-Victoire)
450-782-3260/450-780-2601

CÉVIMEC-BTF
ÉVALUATEURS AGRÉÉS

ALMA
DOLBEAU-MISTASSINI
DRUMMONDVILLE
ROBERVAL
SAGUENAY
SOREL-TRACY

Partenaire des villes et municipalités du Québec depuis 50 ans

453, rue Lindsay, local 102
Drummondville (QC) J2B 1G9
Téléphone : 819 477-9515
Télécopieur : 819 477-8471

www.cevimecbtf.com

U2R
Usinage Deux Rives Inc.

244, rang Sud
Ste-Victoire-de-Sorel
Québec J0G 1T0

Jean-François Villiard
Président

Cell.: 450 780-6399
Tél.: 450 782-2581
Téléc.: 450 782-2595
jfvilliard@u2r.ca

Usinage CNC • conventionnel • tuyauterie • assemblage • soudure • peinture

Tout ***pour vous,*** *près de chez vous!*

ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ

En ces temps de réjouissance, l'équipe de l'Épicerie Arpin et Fils profite de l'occasion pour vous remercier de la confiance que vous lui démontrez. Nous souhaitons à votre famille et à vos proches un ***Noël des plus chaleureux*** *et nos* ***meilleurs vœux de bonheur et de santé*** *pour la nouvelle année.*

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

ÉPICERIE

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et **Stéphane Lanteigne,** propriétaires

Heures d'ouverture :
En semaine : de 7 h à 21h
Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

Harnois Groupe pétrolier

SAQ AGENCE

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**

Dufault et fils

261, montée Sainte-Victoire

Sainte-Victoire-de-Sorel, Qc

J0G 1T0

Épicerie Sainte-Victoire

Bière • SAQ • Aliments congelés

RABAIS MULTIPLES

Ouvert tous les jours, même les jours fériés

450 782-2130

324 Montée Ste-Victoire

Ste-Victoire-de-Sorel, QC, J0G 1T0

loto-québec

DRAINAGE RICHELIEU

398, Montée Sainte-Victoire
Sainte-Victoire-de-Sorel
J0G 1T0

B.N.Q.: 1114
R.B.Q.: 1464-2516-71

Téléphone: 1 855-782-2242
Télécopieur: 1 450-782-2336
www.drainagerichelieu.com

Maxime Duval
450-782-2242

Drainage souterrain et irrigation,
arpentage GPS
DRAINS - PONCEAUX - ACCESSOIRES

CAMPING RIMBO

Mariette & Francois Arpin

269, rang Rhimbeault

Sainte-Victoire-de-Sorel

CPA

Andréanne Dumont, CPA

Services comptables professionnels

450-780-6732

Services aux particuliers

- Déclarations fiscales
- États financiers pour travailleur autonome
- Comptabilité générale

Services aux entreprises

- États financiers
- Mission de compilation (Avis au lecteur)
- Mission d'examen
- Déclarations fiscales
- Comptabilité générale
- Services-conseil

NOTRE CAMPAGNE

UN MILIEU DE VIE

À PARTAGER

COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.

Desjardins

450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir

EN CAS D'URGENCE : 9-1-1
INFO SANTÉ: 8-1-1
INFO ROUTE: 5-1-1
MUNICIPALITÉ: 450-782-3111

Ambulance:	9-1-1
CLSC:	450-746-4545
Centre antipoison:	1-800-463-5060
Hôpital:	450-746-6000
Incendie (info):	450-780-5600 #5200
Sûreté du Québec:	450-743-7947

Bibliothèque:	450-782-3111 #230
Braconnage (S.O.S.):	1-800-463-2191
Bureau de poste:	450-782-3059
Centre récréatif:	450-782-2406
Chalet Jean-Morin:	450-782-3112
Chalet Pierre-Arpin:	450-782-3307
Contrôle Animalier :	450-746-7272
Croix Rouge Canadienne:	1-877-362-2433
École Ste-Victoire:	450-746-3511
Fabrique (Église):	450-782-2127